

## Lettre de remerciements au Père Noël.

---

Cher Père Noël,

Vous avez fait en sorte que les fuites d'un rapport viennent nous réjouir pour Noël. Le sujet est grave : il concerne le divorce.

Le rapport nous apprend que chaque juge aux affaires familiales passe en moyenne huit minutes avec un couple lors d'un divorce par consentement mutuel. C'est trop long et trop coûteux. Il serait donc intéressant de confier le travail aux greffiers.

Merci, Père Noël, mais vous pourriez être plus hardi. Sur le plan de la promotion sociale il serait mieux encore de confier la tâche aux techniciennes de surface, ces personnes qui l'on appelait encore récemment femmes de ménage. Elles n'ont ni jour ni heure et le travail pourrait être fait de nuit ou le week-end.

Dans une dernière étape il faudrait envisager d'aller plus loin. Pour les justiciables même une attente de huit minutes est une épreuve insoutenable. La mobilisation d'un juge est un coût également insupportable pour la collectivité. Il faudrait mettre en place des automates comme ceux que l'on voit pour le paiement dans les parcs à voitures. On y glisserait la requête et, dans un délai maximum de trente secondes, on obtiendrait le jugement de divorce.

Certes ferait défaut ce que l'on appelle la formule exécutoire. Elle est toutefois d'un autre âge : « La République française mande et ordonne.... » Quel progrès de recevoir un jugement de divorce sur lequel figurera la mention : rendu par un automate vérifié aux normes ISO 2014.

Une justice sans juges. N'est-ce pas génial ?

Merci Père Noël !